



**PRÉFÈTE  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer

Service aménagement et risques

Affaire suivie par : Philippe Le BOURNOT

tél : 05 58 51 30 73

ddtm-sar@landes.gouv.fr

Mont-de-Marsan, le

**27 JAN. 2021**

Monsieur le président,

Le pacte national pour la relance de la construction durable a été signé le 13 novembre 2020. Ce pacte porte sur deux grands axes d'engagement : simplifier et accélérer les procédures d'urbanisme pour limiter la baisse des mises en chantier en 2021 et accompagner l'émergence de projets durables de construction, en promouvant la sobriété foncière, la qualité du logement et du cadre de vie.

Par courrier du 17 novembre 2020, vous souhaitez que la SEPANSO Landes soit activement associée à la déclinaison locale de ce plan pour la relance de la construction durable. Je salue l'intérêt que votre association porte à ce dispositif. Je vous précise que ce pacte se décline localement par des accords locaux de coordination, à l'initiative des collectivités désireuses de s'engager dans cette démarche.

Les services de l'Etat dans les Landes ont initié, en 2017, un club P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui réunit les collectivités en charge des autorisations d'urbanisme. De nombreux thèmes ont été traités au sein de ce club : consommation de l'espace, transition écologique, mobilité, paysages,... La déclinaison locale du pacte national pour la relance de la construction durable y trouvera toute sa place sans qu'il soit utile de créer une instance d'échanges supplémentaire sur ce sujet, sauf demande expresse des collectivités. Par ailleurs, j'ai transmis le pacte à l'ensemble des E.P.C.I. du département.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

La préfète  
  
Cécile BIGOT-DEKEYZER

**Monsieur Georges CINGAL**  
Président de la Fédération SEPANSO Landes  
1581 route de Cazordite  
40300 CAGNOTTE

Préfecture des Landes  
26 rue Victor Hugo  
40021 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 06 58 06  
www.landes.gouv.fr